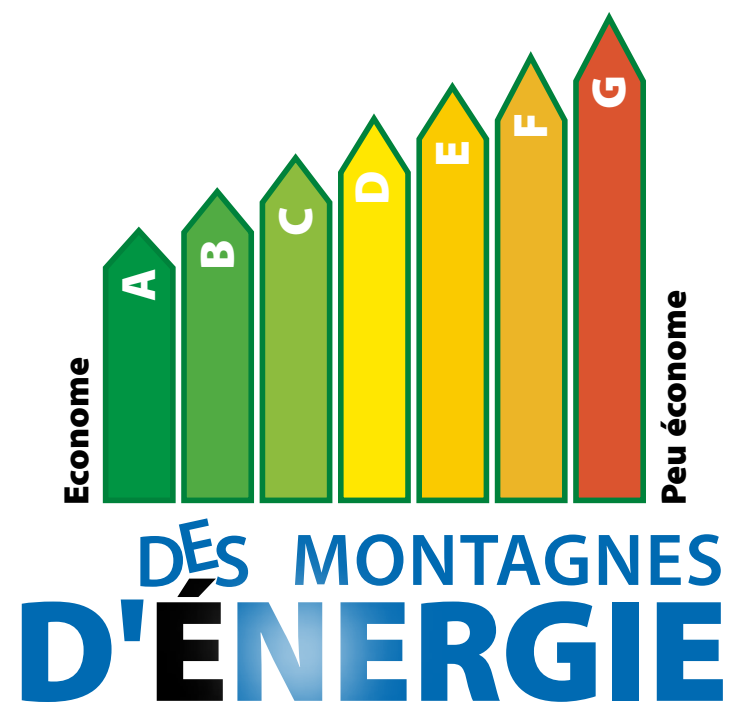


DÈS MONTAGNES D'ÉNERGIE

CONTACT :
Conseil de Développement
du PAYS SUD
06 50 39 91 87

j.varnier@pays-sud.fr

www.pays-sud.fr



➔ **17/18** avril 2010
SALON PROFESSIONNEL
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
Gymnase du Plan d'Eau **Embrun**



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement





Le Conseil de Développement

vous invite au Salon des Energies renouvelables et des Economies d'énergie.

Le soleil, l'eau, les forêts, les montagnes et les hommes qui ont construit notre Pays constituent un capital exceptionnel ; ce capital nous devons le préserver, le mettre en valeur et le transmettre aux générations futures.

Le Salon des Montagnes d'Énergie a pour ambition de vous proposer des réponses concrètes concernant la problématique de l'énergie et enfin ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

Il concerne chacun d'entre nous : les particuliers, les professionnels, les élus.



Les temps forts

- Conférenciers de renommée
- Tables rondes et démonstrations sur l'isolation
 - Tables rondes sur le solaire thermique et le chauffage au bois
 - Stages sur place
- Démonstrations : les nouvelles technologies pour économiser de l'énergie
- Ateliers : les enfants et l'énergie.



Qui visite le Salon ?

Les personnes désireuses :

- d'obtenir des réponses concrètes pour leur projet de maîtrise de l'énergie et d'énergie renouvelable ;
- de rencontrer tous les acteurs professionnels et institutionnels mobilisés par l'énergie.

Un lieu unique

A l'embouchure du lac de Serre-Ponçon, + de 600 places de parking ombragées, une superficie de 2000 m² intérieur et 2000 m² extérieur.



Qui expose au salon ?

Une offre organisée autour de différents « pôles » en intérieur comme en extérieur :

Pôle des fabricants et distributeurs

(produits, matériaux et matériels contribuant à la performance énergétique des bâtiments et la production d'énergie à partir des sources d'énergies renouvelables).

Pôle des artisans locaux

(acteurs locaux dans les domaines des énergies renouvelables et de la maîtrise des énergies)

Pôle des institutions

(fédérations professionnelles, acteurs publics locaux...)

Pôle des associations

(associations de formations, d'aide dans les démarches administratives, à destination des publics intéressés).

